

La Breille les Pins



Bulletin Municipal
Années 2023 - 2024

Page 1	Sommaire
Page 2	Mot du maire
Page 3	Horaires de la mairie et de la brigade de gendarmerie d'Allonnes
Page 4	État civil
Page 5 – 7	Dépenses et recettes importantes 2023 et 2024
Page 8	Tarif de location de la salle des loisirs
Page 9	Tarif de location du gîte « l'Échappée belle »
Page 10	Marché des producteurs de pays (M.P.P.)
Page 11	Lotissement « les Charmes »
Page 12	Cuisine centrale
Page 13	Plantation d'arbres place des Tilleuls
Page 14 - 25	Rétrospective des activités en 2023 et 2024
Page 25	Bien vivre ensemble
Page 26	<u>Associations</u> : - Association communale de chasse agréée (ACCA)
Page 27	Association des parents d'élèves (A.P.E.) – « Les bobines des Pins »
Page 28	Comité inter-associations du plan d'eau des Loges
Page 29	Comité des fêtes
Page 30	Société La Joyeuse (boule de fort)
Page 31	Association sportive breilloise (A.S.B.)
Page 32	G.I.C. (groupement d'intérêt cynégétique) des Grands Bois
Page 33 - 34	La carpe breilloise
Page 35 - 37	Entreprises breilloises
Page 38	<u>Infos diverses</u> : Prime à l'achat d'un récupérateur d'eau - Guichet unique
Page 39	Ogalo (transport à la demande, de proximité ou PMR- location véhicules électriques)
Page 40	E.V.S. (Espace de vie sociale) du Nord Saumurois – activités
Page 41	Atelier du numérique
Page 42	Axa
Page 43 - 44	Calendrier de collecte des déchets ménagers





LE MOT DU MAIRE

Chères Breilloises, chers Breillois,

Vous trouverez dans les pages de ce bulletin un résumé de la vie de votre commune, un peu comme les albums photos que vous créez pour votre propre famille.

De la création d'un terrain multisports à la réfection d'une partie de la voirie, des différentes brocantes aux premières tablées, nous espérons que vous aurez plaisir à consulter ces pages, maintenant et peut-être davantage encore dans quelques années, lorsque vous vous poserez la question de quand ceci ou cela a commencé.

Nous avons essayé, ces deux dernières années, de faire vivre notre village. De créer des liens entre les habitants, c'est le but des challenges de boule de fort ou des « grandes tablées ». D'ouvrir les groupes, de casser les clans. Et aussi d'attirer encore davantage nos voisins et les touristes, par les locations fréquentes de notre salle des fêtes, de notre gîte communal, et les diverses manifestations organisées par les Associations.

La vie est difficile, partout, chez nous, autour de nous, et pire encore dans les pays en guerre ou là où les intempéries détruisent des villes et des vies entières.

Mais la vie est belle aussi. Elle doit rester belle, nous devons tout faire pour conserver notre environnement, notre qualité de vie, notre humanité.

Et c'est sans doute le plus difficile : préserver notre village, notre communauté, sans nous replier sur nous-mêmes, sans ignorer les problèmes des autres et même en les aidant.

Gardons l'espérance, le courage, restons unis pour le meilleur et contre le pire.

« Qui abandonne est déjà mort, Qui espère respire encore »

Bonne lecture !

Votre maire,

Armelle Poncet



INFOS PRATIQUES

Horaires de la mairie

4, rue Saumuroise
49390 La Breille les Pins
Tél : 02 41 52 02 82

Email : mairie.labreillelespins@orange.fr

Lundi – mardi – jeudi et vendredi ouvert de 8 h 30 à 12 h 30

Samedi le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois entre 9 h 00 et 12 h 00 (uniquement sur rendez-vous)



Vous pouvez consulter notre site internet www.labreillelespins.com et notre page



Nouveaux horaires de la brigade de gendarmerie d'Allonnes

1, rue Espagnol de la Plante
49650 ALLONNES
Tél. : 02 41 52 00 05

Mercredi de 8 h à 12 h
Samedi de 14 h à 18 h



ETAT CIVIL 2023**MARIAGES**

Jérôme DEBERNARD et Katarzyna OBST
Romain BRETON et Hélène LE CORRE le 27 mai

NAISSANCES

Une naissance le 4 juin
Une naissance le 25 juin

DECES

Patrick LELIEVRE le 16 mars
Jean Claude DEROUIN le 19 mai
Colette LECLAIR vve DELAMARE le 16 août
Monique STEPHAN ep CHAUVELLIER le 1er septembre
Hilary PEAKER le 9 septembre
Seid SHAFFII le 18 octobre
Jeannine LE ROY le 31 décembre

ETAT CIVIL 2024**MARIAGES**

Un mariage le 6 janvier
Un mariage le 6 juillet

NAISSANCES

Une naissance le 29 juillet
Une naissance le 1er août
Abygaël BOURGEOIS, le 18 octobre

DECES

Guy PORTIER le 1er janvier
Bernard BELOUARD le 21 mars
Patricia BAISE vve BOISNIER le 18 septembre

(pour l'état civil – naissances, mariages – les noms ne sont indiqués que lorsque la famille a donné son accord à la mairie)



DEPENSES ET RECETTES PRINCIPALES

DEPENSES IMPORTANTES EN 2023		DEPENSES IMPORTANTES 2024	
MAIRIE		MAIRIE	
Restauration et numérisation des registres de la mairie	705,61	Restauration et numérisation des registres de la mairie	849,60
		Achat d'un tracteur	54 600,00
		Remplacement du défibrillateur	1 632,00
	705,61		57 081,60
VOIRIE		VOIRIE	
Achat d'enrobé, pierre	1 673,83	Achat d'enrobé, pierre	3 211,52
Achat de signalisation	1 095,03	Curage des fossés	2 935,00
Curage et nettoyage réseau eaux pluviales	1 596,00	Remplacement caniveau près de la mairie	2 547,00
Broyage et nettoyage chemin de Boutifol	720,00	Suppression et création d'un réseau d'eaux pluviales devant le cimetière	5 447,00
Décaissement et mise en œuvre d'enrobé sur une partie de la route de le Petite Breille	19 154,40	Mise en œuvre d'enrobé sur une partie de la route de la Buffaie	11 374,00
Elagage, abattage d'arbres dangereux	11 500,00	Achat signalisation d'intérêt local et ralentisseurs	4 521,45
	35 739,26		30 035,97
ECOLE		ECOLE	
Achat de 2 ordinateurs, lecteurs graveurs	1 191,35	Remplacement de 6 extincteurs et d'un bloc "secours"	1 267,20
Remplacement du revêtement de la salle de motricité	3 891,83		
	5 083,18		1 267,20
SALLE DES LOISIRS		SALLE DES LOISIRS	
Remplacement de 8 extincteurs	1 469,28		
	1 469,28		
GITE		GITE	
Achat bureau, lave-linge, sèche-linge, réfrigérateur, centrale vapeur, table à repasser	1 619,09	Remplacement plaque induction et achat d'un lave-vaisselle	629,98
	1 619,09		629,98
EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE		EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE	
Achat et location de guirlandes de Noël	816,00	Location des guirlandes de Noël	739,20
Location de nacelle	1 282,20	Location nacelle	752,88
Achat fleurs et arbres (une naissance, un arbre)	554,02	Achat fleurs	95,15
	2 652,22		1 587,23



ETANG DES LOGES	
Aménagement de deux plateformes pour les services incendie	2 400,00
Plan de gestion de l'étang (LPO)	21 780,00
	24 180,00
FETES	
Repas des aînés	645,00
Cérémonie des vœux	1 452,00
	2 097,00
LOGEMENTS COMMUNAUX	
Remplacement de 15 radiateurs	7 026,68
Achat parquet pour un logement	2 881,76
	9 908,44
DIVERS	
Achat des terrains Bourreau	25 000,00
Achat des terrains Sauvageot	4 000,00
Achat d'une banderole pour les manifestations de la commune et des différentes associations	1 098,00
Réparation porte de l'atelier communal	1 598,40
Subventions aux Associations	2 350,00
Travaux de reboisement (landes communes)	15 251,22
Construction d'un terrain multisports	86 967,22
Construction chemin P.M.R. au terrain multisports	2 435,00
	138 699,84
TOTAL GENERAL	
	222 153,92

ETANG DES LOGES	
Plan de gestion de l'étang	15 675,00
	15 675,00
FETES	
Repas des aînés (traiteur)	1 585,00
Cérémonie des vœux	1 320,00
	2 905,00
EGLISE	
Remplacement d'un cadran	4 042,80
	4 042,80
DIVERS	
Achat barre anti franchissement terrain multisports	1 420,80
Achat plaques identification parcelles des landes communes et cimetière	420,00
Formation des agents "autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)	232,00
Participation à la cuisine centrale	1 700,00
Subventions aux Associations	1 991,00
Subvention pour la Semaine Bleue	50,00
Remplacement bac à graisse restaurant Orée des Bois	3 703,43
	9 517,23
TOTAL GENERAL	
	122 742,01



Mais nous avons également des recettes !!

RECETTES IMPORTANTES	2023	2024
Taxes pylônes	50 400	55 332
Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.)	70 780	59 756
Impôts fonciers	201 187	218 919
Loyers	35 870	37 889
Location salle culturelle et de loisirs	11 960	5 850
Location gîte	5 104	12 329
Taxe d'aménagement majorée	863	194
Attribution compensation Agglo Saumur	8 714	8 714
Récupération TVA (FCTVA)	11 614	8 720
Dotations rurales et péréquation (Etat)	61 427	64 417
Dotation aux communes pour la biodiversité (Etat)	10 770	19 250
Vente du tracteur Kubota		19 200
Subventions pour le terrain multisports	57 967	0
Subvention pour le plan de gestion de l'étang des Loges		17 424
TOTAL	526 656 €	527 994 €

Les dotations de l'Etat sont calculées en fonction du nombre d'habitants.

Toutes ces informations figurent dans les comptes administratifs consultables en mairie.



Salle de loisirs

TARIF DE LOCATION

Habitants de la commune	2	jours week-end*	400 €
	1	jour supplémentaire	50 €
	1	jour en semaine**	150 €
Habitants hors commune	2	jours week-end*	500 €
	1	jour supplémentaire	80 €
	1	jour en semaine**	200€
Associations de la commune	2	jours	400 €
Associations hors commune	2	jours	500 €
Vin d'honneur, habitant de la commune			50 €
Vin d'honneur, habitant hors commune			80 €

Caution de la salle : 1 000 €

Un chèque de 150 € sera demandé si le ménage n'est pas correctement effectué à la restitution de la salle. La caution ne sera rendue qu'après la remise de ce chèque.

* samedi et dimanche

** lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi



Gîte « l'Echappée belle »

Tarif de location

Chambre 2 personnes (1 nuit)	75 €
Chambre 4 personnes (1 nuit)	95 €
Dortoir 1 personne (1 nuit)	30 €
Dortoir 6 personnes (1 nuit)	150 €
Gîte complet 15 personnes (1 nuit)	400 €
(2 nuits)	700 €
(3 nuits)	1 050 €
Accueil cheval 1 nuit	15 €

Pour le gîte complet pour une réservation au-delà de 14 nuits, il faudra contacter la mairie.

Caution demandée : chambre : 300 € - gîte complet : 2 000 €

Un chèque de 150 € sera demandé si le ménage n'est pas correctement effectué à la restitution du gîte. La caution ne sera rendue qu'après la remise de ce chèque

Une taxe de séjour est redevable par personne et par jour (révisable chaque année avec les tarifs en vigueur votés par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire).



Marché des producteurs de pays (M. P. P.)

Nous avons la chance à La Breille les Pins de faire partie depuis septembre 2021 du marché des producteurs de pays qui se déroule de mai à septembre dans les communes du pays allonnais.

Ce marché est initié par la chambre d'Agriculture.

Vous avez pu venir découvrir ou redécouvrir des produits locaux : légumes, fruits, galettes, miels, vins, bières, escargots, spiruline, viandes, artisanats ...

Un grand merci à tous nos producteurs qui font vivre notre village. C'est avant tout un moment de rencontre, d'échange et de convivialité autour d'un verre ou d'un petit chocolat.

Nous vous donnons rendez-vous le 23 mai 2025 à partir de 18 h à La Breille les Pins.

Le calendrier des marchés de producteurs de pays s'établit comme suit pour 2025 :

- vendredi 13 juin à Neuillé,
- vendredi 11 juillet à Vivy,
- vendredi 25 juillet à Varennes sur Loire.



PROJET DE LOTISSEMENT

« Les Charmes »

Dans le précédent bulletin, nous évoquions un projet de lotissement « La Croix du Jubilé » sur un terrain acquis en 2002.

La proposition d'aménagement comprend la réalisation de 11 lots libres choix de constructeur et 11 lots destinés à du locatif social, ainsi que l'aménagement des espaces de voiries, réseaux et espaces publics nécessaires.

La communication, la recherche d'acquéreurs, les visites de terrains sont également du ressort de SAUMUR HABITAT.

Trois étapes de construction sont prévues :

- Tranche 1 : 4 lots à bâtir et 4 locatifs
- Tranche 2 : 1 lot à bâtir et 6 locatifs
- Tranche 3 : 6 lots à bâtir et 1 locatif

Dans un premier temps, SAUMUR HABITAT prévoit la construction de 4 logements locatifs.

Le permis de construire déposé par les Maisons Jambert, constructeur, a été délivré le 21 novembre 2024.

Les travaux commenceront en mars 2025.



Implantation de Saumur Habitat sur la commune avec la future opération « Les Charmes »

Future opération :

Les Charmes

- 4 logements individuels
- Budget : 757 k€
- Livraison Mars 2026



Opération en cours :

Vente de parcelles

- 8 parcelles de 413 à 795 M²
- Vabilisation sur 2eme trimestre 2025



CUISINE CENTRALE

L'école de La Breille-les-Pins propose une restauration collective depuis des années.

Les repas sont actuellement fournis par la Société Restoria. Ils donnent entièrement satisfaction. Mais en dessous de 10 repas par jour, la Société refuse de livrer l'école.

En 2023, la moyenne des repas était de 19 et en 2024 de 16. Dans le cas où le seuil critique serait atteint, nous envisageons de proposer aux seniors et à nos agents de s'inscrire au moins ponctuellement à la cantine.

C'est pour éviter cette menace permanente, et aussi par solidarité avec l'Agglomération Saumur Val de Loire, que nous avons décidé de participer à la création d'une Cuisine Centrale.

Il s'agit de :

- développer un projet intercommunal « Pour une alimentation saine et responsable » ;
- investir dans des équipements permettant la production de repas équilibrés, sains et de qualité et intégrant une large part de « cuisine maison » pour l'ensemble des plats ;
- utiliser un maximum de produits durables, de qualité et/ou locaux ou en circuits courts, à des coûts optimisés,
- assurer des débouchés réguliers aux agriculteurs, favoriser l'emploi local.

Mission principale de la cuisine centrale : la production de repas (sous forme de liaison froide), à destination des communes membres, pour les scolaires (maternelle et élémentaire) et les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), soit de façon permanente, soit ponctuelle (dépannage durant des travaux, absence de personnel...), ce qui représenterait un volume de 2700 à 3500 repas/ jour scolaire.

A ce jour, une quinzaine de communes du territoire sont potentiellement intéressées pour faire appel à cette cuisine centrale pour la production et la livraison de repas.

La création d'une Société Publique Locale (SPL) de type « Restauration » permettra de gérer la construction de l'équipement et d'assurer directement son exploitation.

Pour une moyenne de 24 repas par jour, la participation financière de la commune est la suivante :

- En 2024 : 1 700 €
- En 2025 : 14 000 €, subventionnés à 50 % par l'Agglomération de Saumur Val de Loire,
- En 2026 : 13 300 €, subventionnés à 50 % par l'Agglomération de Saumur Val de Loire.

Les livraisons de repas n'interviendraient qu'à partir de 2027.

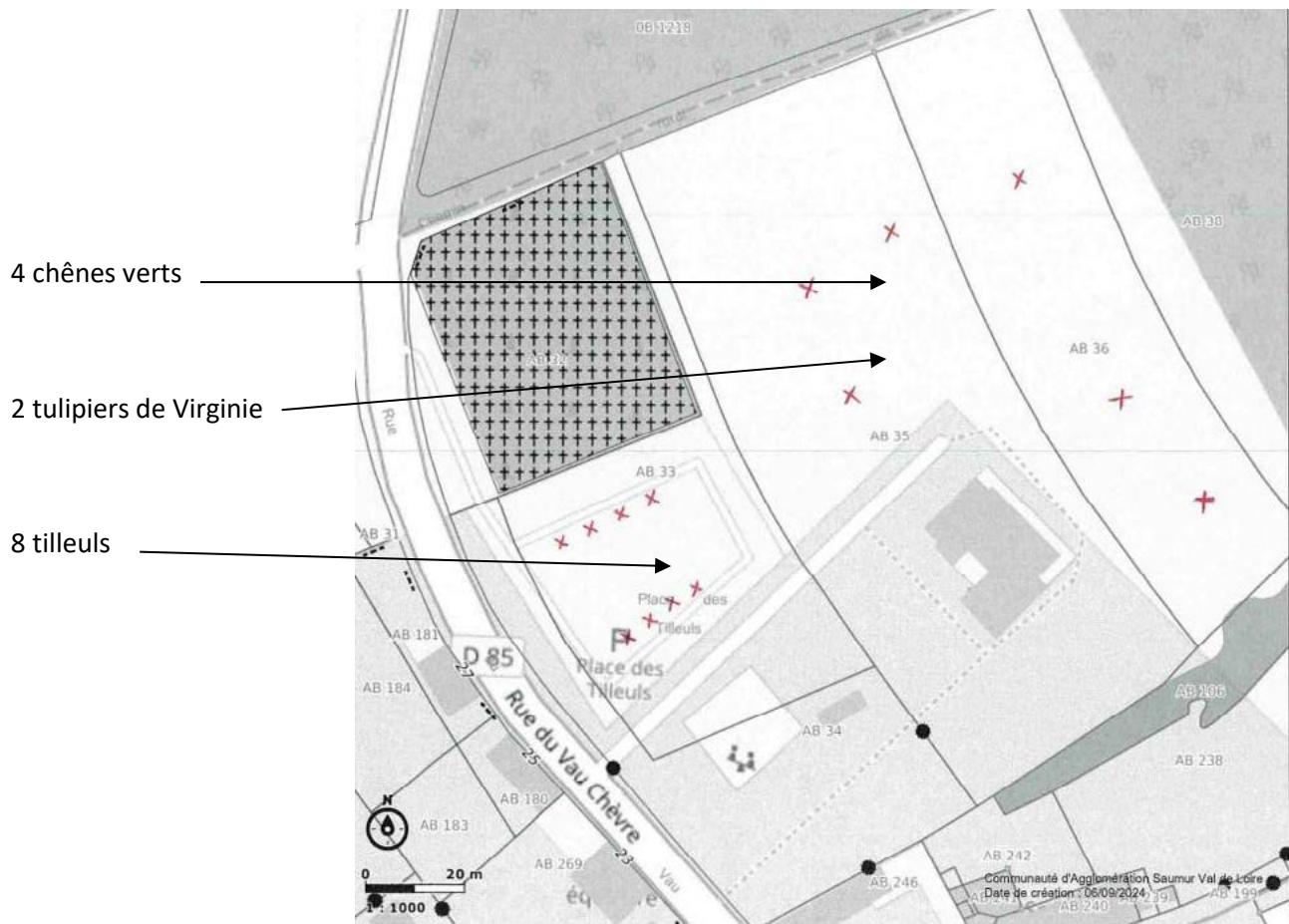


Plantation d'arbres Place des Tilleuls

La communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a lancé courant 2024 une opération « des arbres pour ma commune » pour la période 2024 – 2026. Cela consiste en une aide à la plantation d'arbres d'ombrage et de fruitiers sur le foncier communal, non constructible et sans vocation agricole.

Cette aide se présente sous forme de subvention pour l'achat des arbres, la fourniture de matériaux de paillage et d'amendement du sol.

Cette proposition de plantation d'arbres a été évoquée lors d'une réunion de la commission embellissement et ensuite en réunion de conseil. Il a été décidé de planter 8 tilleuls sur le parking de la salle de loisirs et 4 chênes verts et 2 tulipiers de Virginie aux abords de la salle de loisirs et du terrain multisports. Des devis ont été présentés à la réunion de conseil du 7 octobre 2024. Le dossier de demande de subvention a été validé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.





Rétrospective de nos activités en 2023 et 2024

20 janvier 2023 : début des travaux du terrain multisports



mars : travaux route de la Petite Breille



avant l'arrachage des racines



après la mise en œuvre de l'enrobé



avril : rénovation de la clôture de la réserve incendie à La Blottièvre



26 mai : marché de producteurs



2 juin : finale du 2^{ème} challenge de boule de fort de la mairie



Gagnants : Mireille Fourmond et Johan Mabille contre Dominique Girard et Bernard Augereau



10 juin : inauguration du terrain multisports



17 juin : 1^{ère} tablée organisée par la commune



13 juillet : accueil de notre 1^{er} groupe de cavaliers



Septembre : création de deux plateformes, par nos agents, pour les services incendie (étang des Loges)



Rénovation de la tombe (par nos agents) de la sœur Saint Marcien décédée en 1867, à l'âge de 23 ans (institutrice et bienfaitrice de la commune)



15 octobre : repas des aînés



Novembre : une naissance, un arbre



décembre : nettoyage, par nos agents, d'un chemin à la Petite Breille (entre la route de la Croix Tyran et l'Impasse de la Petite Breille)



16 février 2024 : finale du 3^{ème} challenge de boule de fort de la mairie



Gagnants : Christophe Gaignon et Serge Maudoux contre Magalie Martin et Jacques Girard



8 mai : commémoration en présence de Mme le Député, Anne Laure Blin**24 mai : marché de producteurs**

Septembre : remplacement du cadran de l'église



**Remplacement de la canalisation
d'eaux pluviales obstruée par les
racines des arbres.**

Création d'un caniveau



Octobre : installation des panneaux de signalisation d'information locale (S.I.L.) par nos agents



Mise en conformité de la signalisation de nos ralentisseurs



20 octobre : repas des aînés





Le repas s'est terminé par un spectacle « A la source, le chant de l'étang » présenté par Céline Verdier, musicienne et conteuse, et Franck Quintard, compositeur, musicien percussionniste. En 2023, à l'initiative du Parc Naturel Régional (P.N.R.) Loire Anjou Touraine, Céline avait recueilli la parole d'habitants de La Breille les Pins et Brain sur Allonnes vivant au quotidien en des lieux imprégnés par la présence de l'eau.

25 octobre : accueil des nouveaux arrivants



Novembre : nettoyage du monument aux Morts



Aménagement de la cuisine du gîte

changement de la plaque de cuisson et installation d'un lave-vaisselle (par nos agents)



Bien vivre ensemble

Suite à la multiplication des plaintes ou dénonciations qui sont faites en mairie, il nous a semblé bon de rappeler certaines règles.

- Animaux : ne pas laisser divaguer les animaux. Le prix de la capture d'un l'animal est de 50 € auquel il faudra rajouter 15 € par jour de garde au chenil, par animal.

- Bruit : respecter les horaires pour la tonte des pelouses, jardinage, bricolage ...

- jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

- Environnement

Il est interdit de brûler les végétaux verts toute l'année, ceux-ci doivent être évacués à la déchetterie.

Les dépôts sauvages sont interdits.

Des containers à verre et papier sont à votre disposition place du jeu de Boules et à l'entrée du camping des Loges.

Les plastiques et ordures ménagères sont collectés tous les 15 jours selon le calendrier qui vous a été remis en début d'année.

Pour les « encombrants », les déchetteries d'Allonnes et Vernantes sont à votre disposition.

Les habitants sont tenus de garder leur terrain entretenu pour éviter les troubles du voisinage, la pollution et les risques sanitaires.

- Urbanisme

Les caravanes, mobil homes et tiny houses (en dehors des terrains de camping) sont interdits sur tout le territoire de l'agglomération Saumur Val de Loire.





Saison de chasse 2023-2024

Le conseil d'administration est constitué de 9 membres et de personnes représentant chacune une commission.

Le Bureau :

- * Président : Vinet David
- * Vice président : Virieux Guillaume
- * Secrétaire : Stéphan Florian
- * Trésorier : Debarre Jimmy

Membres : Boisnier Jack, Vinet Gilbert, Beaupied Didier, Mabileau Eric , Arini Jean Luc.

La chasse du petit gibier est animée par une commission représentée par Mr Fresneau Roger qui met tout en œuvre pour maintenir ces animaux au sein de notre massif forestier.

La population des cervidés se maintient, nous avons eu 43 animaux à prélever.

Quant qu'aux chevreuils, la population se maintient aussi, nous avons eu 15 chevreuils à prélever.

Le nombre de sangliers est en baisse, il a été prélevé 60 sangliers cette saison au lieu de 128 sangliers la saison précédente.

L'ACCA compte environ 90 adhérents.

Le Ball trap n'a pas été reconduit faute de bénévoles.

Comme chaque année, la sécurité est un point fort de notre association, elle met tout en œuvre afin que tous les passionnés de la nature puissent en profiter en toute sérénité.

Salutations en St Hubert.





L'APE est une association ouverte à tous les parents d'élève de l'école les 4 saisons de la Breille les pins. Elle est constituée de parents bénévoles qui donnent de leur temps pour organiser des manifestations (fête de Noël, kermesse de fin d'année) afin de récolter des fonds pour soutenir les différents projets scolaires.

Présidente : Aude Masson, trésorier : Antoine Bourgeois et secrétaire : Mathilde Dufour.

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞



L'association « les bobines des pins » a été créée au début de l'année 2024 par trois amies unies par la même passion

Un grand merci à Mme le Maire et son équipe pour nous prêter la salle de la mairie. Ce lieu nous permet le partage autour de la couture, quel que soit le niveau, apprendre, créer et partager son savoir faire.

Nous avons à cœur de faire de cette association un véritable pilier de la vie locale où les liens se tissent aussi solidement que nos créations.

Nous sommes déterminées à partager avec le plus grand nombre.

Myrienne, présidente – Chantal, secrétaire et Françoise, trésorière





Le dimanche 18 août 2024 nous avons organisé notre traditionnelle brocante lors de la fête des Loges. Dès 6 h du matin les brocanteurs s'installent dans le sous-bois garnissant les allées. L'évènement a rassemblé de nombreux exposants et visiteurs créant une belle journée de partage et de convivialité. Le midi, nos stands restauration, notamment le repas moules frites, a été apprécié de tous.

Ce moment a été une vraie réussite, et tout cela n'aurait pas été possible sans l'implication des bénévoles. On vous remercie pour votre soutien, et nous espérons vous retrouver encore plus nombreux lors notre prochaine édition qui aura lieu le dimanche 21 aout 2025.



Le président

Loïc LAFOURCADE





Comité des fêtes

En novembre 2023 un nouveau comité des fêtes a vu le jour à la suite d'une réunion publique organisée par l'ancien comité et la mairie.

Une nouvelle équipe a pris la relève présidée par Isabelle Joreau, vice-président Fabrice Brémard, trésorière Sandra Chavanaud, vice-trésorière Anne Gilleran, secrétaire Sally Marteau, vice-secrétaire Anne-Elisabeth Wilding ainsi que des membres du comité très actifs.

Les activités de l'année :

- Le 21 avril, randonnée aux Loges avec une centaine de personnes suivie d'un verre de l'amitié.
- Le 15 juin, la tablée des pins suivie d'une soirée dansante avec l'orchestre François Pierrejean.
- Le 16 novembre, spectacle d'improvisation avec 'les Impropulsifs à bretelles'. 130 personnes ravies ont assisté à cette soirée.

Nos projets pour l'année 2025 :

- Le 8 février, un karaoké. Entrée gratuite, planches charcuterie fromage, crêpes, gâteaux et boissons sur place.
 - Le 14 juin, Tablée des pins avec l'orchestre François Pierrejean.
- Et d'autres idées encore en sommeil.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre dans la bonne humeur, les bras et les idées pour faire vivre notre village seront les bienvenus.

La présidente

Isabelle Joreau





Société de boules de fort

« La Joyeuse »

Après l'assemblée générale début janvier 2024, un nouveau bureau a été élu :

Michel Guibert, Président

Jacques Girard, Vice-Président

Guillaume Virieux, Trésorier

Marc Fourmond, secrétaire

Serge Maudoux, commission des jeux

Franck Bouilleau, Pascal Battaïs, Maurice Poussin, Christopher Mabilleau, membres actifs

L'année 2024 a été bien remplie avec 6 challenges, 2 concours de belote, la brocante organisée dans le bourg et le week-end motards. On reçoit 80 motards pour une découverte de la boule de fort.

Toutes ces activités seront reconduites en 2025 grâce à toute une équipe de copains qui s'investissent à fond. Certains sociétaires bénévoles ne comptent pas leur temps pour que la société fonctionne au mieux.





C'est avec un vent tempétueux et glacial, que nous avons accueilli sur le site du plan d'eau des Loges le dimanche 8 décembre 2024 les 91 engagés de notre premier cyclo-cross breillois. Le parcours créé par le jumelage de l'ASB et le pôle cyclisme saumurois, avec une partie sous-bois et des parties techniques en dévers furent appréciés de tous.

La course des plus petits (âgés de 6 et 7 ans) a inauguré cette journée avec un départ à 11 heures. Les courses se sont ensuite enchaînées par catégories jusqu'à celle des U23 et seniors à 15h15. Un départ très attendu avec quelques pointures régionales. La journée s'est achevée par la remise des trophées des plus grandes catégories autour d'un verre de vin chaud à notre espace buvette-restauration.

Cet évènement n'aurait pas pu avoir lieu sans le soutien financier de nos nombreux partenaires que nous remercions. Fort de cette expérience une nouvelle édition sera proposée en 2025. Nous comptons sur votre présence cette année, en période automnale, pour venir encourager nos coureurs petits et grands.

Pour la section pédestre, une date de reprise sera à réfléchir pour une sortie hebdomadaire lors de l'assemblée générale qui aura lieu en début d'année (la date vous sera communiquée par tract dans vos boîtes aux lettres). Vous êtes bien sûr tous conviés lors de cette réunion annuelle. Elle sera l'occasion de pouvoir se rencontrer et proposer vos idées.

Contact ; asb49390@yahoo.com Tel ; 0607239543

Prenons plaisir dans notre forêt et profitons-en !!!! Vivons sport et découverte



Sébastien LAFOURCADE





**LE GROUPEMENT D'INTERET
CYNEGETIQUE (GIC)
DES GRANDS BOIS**

Cette association dont le siège est à La Breille les Pins regroupe 12 territoires GIC (groupement d'intérêt cynégétique) différents de chasse situés sur les communes de Brain sur Allonnes - Allonnes - la Breille les Pins - Vernoil et Neuillé.

3 nouvelles demandes d'adhésion venant de la commune de Neuillé ont été acceptées à l'unanimité lors de la réunion générale. Ce qui regroupera 15 territoires lors de la saison de chasse 2025 - 2026.

Le but de cette association est de coordonner la gestion du grand gibier afin de respecter un équilibre Agro sylvicole vis à vis des populations d'animaux.

Dès la fin de la saison de chasse, des comptages nocturnes d'animaux aux phares sur arrêté préfectoral sont réalisés sur un circuit de 40 km couvrant les différentes communes. En fonction de ces comptages et des prélèvements de la saison précédente, des quotas d'animaux à prélever seront attribués aux différents adhérents. Les comptages des 3 dernières années montrent une baisse continue du nombre d'animaux qui restent malgré tout élevé.

Ainsi pour cette saison 2024 – 2025, ce sont 122 chevreuils qui sont attribués avec une obligation de 73 animaux minimum à prélever.

Pour les cervidés, 96 cervidés sont attribués avec un minimum de réalisation de 48 .

Coût d'un bracelet cervidé : 100 €

Coût d'un bracelet chevreuil : 14 €

Taxe territoriale : 2 500 €

La somme de 13 850 € est répartie au prorata des animaux attribués et de la surface de chaque adhérent.

Le GIC est à l'écoute des demandes des exploitants agricoles ou forestiers

Le président

Florian STÉPHAN



La Carpe Breilloise saison 2024 en quelques images...



La Carpe Breilloise est avant tout une association dédiée à la pratique de la pêche au cœur du massif de la Breille les pins.

Sur [Facebook](#) :



[« La Carpe Breilloise »](#)

En quelques chiffres pour 2024, la Carpe Breilloise ce sont **plusieurs centaines de kilos** de poissons déversés :

- 500 kg de gardons,
- 150 kg de tanches,
- Une dizaine de carpes trophées d'un poids minimum de 12,5 kg à ... Nous vous laisserons le découvrir !
- Ainsi que d'autres surprises...

Vous pourrez y pratiquer plusieurs techniques de pêche en NO-KILL (le poisson doit être obligatoirement relâché).

La pêche au Coup :



La pêche à la Carpe (y compris de nuit sur les weekends et jours fériés sous réservation) :

De gros spécimens pourraient bien croiser vos lignes...

La pêche des Carnassiers aux leurres uniquement :

NOS ENTREPRISES



GARAGE VIRIEUX
Guillaume VIRIEUX
 Entretien réparation tondeuse et entretien mécanique engins agricoles
 5 rue Saumuroise
 49390 La Breille les Pins
 02.41.52.86.15 - 06.71.83.94.61
garage.virieux@hotmail.fr



GIRARD SAS
 Production vente de miel et dérivés
 6 route de Saumur
 49390 La Breille les Pins
 02.41.52.02.85
www.miel-girard.com
 Crédit photo : @GéraldAngibaud



CBG MIGNOT
Loïc PEMZEC
 Soldats de plomb
 1 route de Bourgueil
 49390 La Breille les Pins
 02.41.38.79.77
www.cbgmignot.com



Frédéric BRUÈRE
 Entretien espaces Verts -
 Débroussaillage
 06 88 55 30 76
bruere.frederic@sfr.fr



L'Orée des bois
Eric Bichon
 2 rue saumuroise
 49390 La Breille les Pins
 02 41 38 85 45
 Restaurant ouvert du mercredi au dimanche midi
restaurant.loreedesbois@orange.fr
<https://www.hotel-restaurant-loreedesbois.fr>
 facebook : @loreedesbois49
 instagram : oreerestaurant

Adapei 49

Foyer de Vie et Centre d'Accueil de Jour
"La Maison des Pins"
 3 Rue des Loges
 49390 La Breille Les Pins
 Tél : 02 41 52 87 84
 Fax : 02 41 52 17 80
 Courriel :
maison.des.pins@adapei49.asso.fr



Les petits plats de Natacha
Natacha BOUTIN
 Traiteur
 07 88 56 72 96



DISCOTHEQUE LE NOCTURNE 49
Mickaël BOITELET
2 salles - 2 ambiances
Salle Ibiza : Ambiance actuel et club
Salle Malibu : Ambiance 80, 90 et 2000's
 Ouverte le vendredi et le samedi
 26 Route de Saumur / D155 49390 La Breille les Pins
 Email : contact.lenoctrne49@gmail.com
 Site : Lenoctrne49



ANJOU FRUITS ROUGES
 Anjou Fruits Rouges crée en 2019, est composée de 2 sociétés :
 Anjou Myrtilles créée en 2001
 Anjou Framboises créée en 2012
 Ces 2 sociétés produisent des myrtilles, framboises et fraises depuis plusieurs années pour alimenter le marché français.
 2 rue du Vau de Chevré
 49390 La Breille les Pins
 02.41.52.83.81
info@anjoufruitsrouges.com

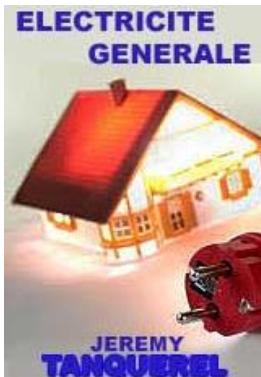




Flûte et Chant
Cours de musique

Gaëlle Stéphan

Flûte et Chant
Gaëlle Stéphan
Musicienne professionnelle
Cours de flûte traversière et de chant
1 route de Courléon
49390 La Breille les Pins
06 70 95 97 55
<https://fluteetchant.wordpress.com/>



Jérémy TANQUEREL
Electricité générale, dépannage, multi-services
9 rue des Grands Champs
49390 La Breille les Pins
06 22 03 81 54
jeremytanquerel@yahoo.fr

Laurent Desile

•ARTISAN LUNETIER•

Montures acétate
Fabriquées à la main en France



laurentdes2003@yahoo.fr
06 89 03 41 09

lezebrealunettes.fr

Laurent DESILE
Opticien à domicile
laurentdes2003@yahoo.fr
06 89 03 41 09
lezebrealunettes.fr



TERRE DE LA VENDE
Franck BOUILLEAU
Commerçant fruits et légumes et producteur d'asperges.
2 chemin de la Tremblaye
49390 La Breille les Pins
02.41.52.56.36



Florian Stéphan

MOUCHES ARTIFICIELLES
POUR LA PÊCHE

FLORIAN MOUCHES DE PECHE

Florian STEPHAN
Création mouches artificielles
8 route de Bourgueil, Les Loges.
49390 La Breille les Pins
07.81.15.32.91
www.mouchesflorian.com



SECRET' AIR MOBILE

Ecrivain public itinérant
- Secrétaire polyvalente mobile : Aider la population et les entreprises à gérer leurs documents administratifs
- Aide à domicile : Aide à la toilette, entretien du logement, repassage, petit jardinage, travaux ménagers, courses à domicile
secretairemobile@outlook.fr
06 80 62 53 43



HOME'S CONNECT
MOUTAULT Gabriel
Electricité / climatisation / alarme-vidéosurveillance / motorisation portail / volet roulant / borne IRVE.
RGE VMC
07.82.54.31.71
homesconnect49@gmail.com



Jérôme VERRY
Entretiens et nettoyage de vos extérieurs
Elagage / Abattage, taille de haies et buissons, tonte et débroussaillage, ramassage évacuation de végétaux, pose de clôtures, démoussage...
15 rue de la Billette
49390 LA BREILLE LES PINS
06 09 52 18 64
verryjerome49@gmail.com



Prises de vues aériennes

Photos et Vidéos

Domaines possibles : Mise en valeur de biens immobiliers, surveillance de chantier, inspections bâtiments et terrains etc...
François BERTRAND - Télépilote
06.22.79.19.04
fb.drone497@gmail.com





ASSISTANTE MATERNELLE AGREE

Marion SCHWANK

Bienveillante, sécurité, écoute, rigolades, acrobaties, calme, bricolage, sorties...

Disponible du lundi au vendredi de 7h15 à 18h00 (2 places disponibles pour septembre 2025)

9a rue Saumuroise
49390 La Breille les Pins
06.80.87.71.56
marion.schwank@outlook.fr

Vous êtes une entreprise / un indépendant présent(e) sur la commune et souhaitez apparaître sur cette page : n'hésitez pas à contacter la mairie.

Mr THEODET ([Beyl LaPizza](#)) s'installe dans le Bourg tous les samedis de 17h15 à 22h à partir du 4 janvier 2025 pour vous proposer des pizzas 

Mr PITON, quant à lui, sera présent tous les mardis à partir du 7 janvier 2025 de 15h30 à 18h30 avec son camion Boucherie / Charcuterie 

Retrouvez également tous les mercredis, sur la place, nos commerçant ambulants présents depuis plusieurs années :

- [Coiffmobil49](#) et son salon de coiffure ambulant 
- [Le camion d'Angélique](#) et son camion épicerie garni de produits locaux et régionaux  
- Isabelle Secret'airmobile pour vous aider dans vos démarches administratives





Prime d'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie



Dans le cadre de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial, et plus particulièrement en lien avec la préservation de la ressource en eau, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a mis en place une prime d'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Chaque foyer fiscal (résidence principale) situé sur le territoire de l'Agglomération Saumur Val de Loire peut bénéficier de cette aide pour toute acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie de minimum 200 litres, effectuée après le 1^{er} janvier 2025.

Cette participation financière ne pourra excéder 50% du montant TTC de la facture et est plafonnée à 100 € TTC. Cette aide sera accordée jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire annuelle. Une seule aide par foyer pourra être attribuée.

À télécharger

- [Le règlement d'attribution](#)
- [Le formulaire de demande](#)

Contact

Direction de l'Environnement & des Grands Equipements
02 41 40 45 61
dege.administratiffinancier@saumurvaldeloire.fr

Des travaux dans votre logement ?



Informations
Conseils
Accompagnement
Aides

Un SEUL numéro !

02 41 40 45 51

- Rénovation de votre logement
 - Aménagement de votre habitat à la suite d'une perte de mobilité
 - Maîtrise de vos consommations énergétiques
 - Accès à des aides financières
 - Accompagnement technique, juridique, financier et fiscal












LISTES DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ DE VOTRE COMMUNE EN 2024-2025

La Breille-les-Pins

Gagnez en mobilité avec le réseau de transports en commun Ogalo et les différents services proposés sur votre commune :



La ligne régulière

Avec 5 points d'arrêts sur la commune, la ligne 09 La Breille-les-Pins > Saumur passe au plus près de chez vous et vous permet de rejoindre le centre-ville de Saumur ou le Pôle Balzac en 40 minutes environ.

- **Le Transport à la Demande (TAD)**

Le **TAD** est mis en place sur l'itinéraire de la **ligne 09** aux horaires identifiés **TAD** sur fond jaune de la fiche horaire et aux points d'arrêts indiqués. Pour déclencher le passage d'un véhicule, vous inscrire et réserver, contactez le service **TAD** au 02.41.51.12.62

- **Un service de transport en commun de proximité (TAD-Proximité)**

Sur votre commune, bénéficiez également du **TAD de proximité** qui vous permet de circuler sur la zone d'**Allonnes**, votre pôle de centralité, pour le travail, les courses ou les loisirs. Pour déclencher le passage d'un véhicule, vous inscrire et réserver, contactez le service **TAD** au 02.41.51.12.62

- **Le Transport pour Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)**

Le **TPMR** s'adresse aux personnes dont le handicap ne leur permet pas d'utiliser dans de bonnes conditions les véhicules de transport public traditionnels. Le bénéficiaire est pris en charge à son domicile. Ce service est assuré avec un véhicule adapté au handicap du voyageur. Voir conditions, inscriptions et réservations au 02.41.51.12.62



- **La location longue durée de vélo à assistance électrique et musculaire (Ogalo – à vélo)**

Ogalo – à vélo est un service de location de vélos pour des durées d'1 mois, 3 mois et 1 an renouvelable. Prenez rendez-vous et souscrivez un contrat de location, et repartez avec un vélo et tous ses équipements. L'entretien et les antivols sont inclus dans l'abonnement. Il est possible de fixer un rendez-vous selon les jours de permanences à l'agence Ogalo (Saumur) ou à la mairie d'**Allonnes**. VAE Simple, VAE Cargo, VAE Logistique, Vélo pliant, Vélo étudiant, Vélo PMR et accessoires vélos (sièges bébés).



- **La location longue durée de vélo à assistance électrique (Ogalo – en trottinette)**

Ogalo – en trottinette est un nouveau service de location longue durée de trottinettes électriques allant de 1 mois à 12 mois renouvelable. Prenez rendez-vous et souscrivez un contrat de location, et repartez avec une trottinette. L'assurance et l'entretien sont inclus dans l'abonnement. Il est possible de fixer un rendez-vous selon les jours de permanences à l'agence Ogalo (Saumur) ou à la mairie d'**Allonnes**.



- **La location longue durée de voiture sans permis (Ogalo – en voiture)**

Ogalo – en voiture est un service de location de voiturette pour des durées d'1 mois, 3 mois et 1 an renouvelable. Les véhicules (thermique ou électrique) sont loués prioritairement aux usagers justifiant d'un contrat de travail ou d'un contrat d'apprentissage pour réaliser des trajets domicile-travail.

- **L'autopartage (Ogalo – autopartage)**

Ogalo-autopartage est un service de location de voitures électriques courte durée (moins de 3h à 21h) créé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Tout le monde peut accéder au service à condition d'être titulaire du permis de conduire (permis B). Il n'est pas nécessaire d'être résident de l'agglomération. Ce service est particulièrement intéressant pour ceux qui ont besoin d'une voiture ponctuellement.

- **Le covoiturage (Ogalo – covoiturage)**

Ogalo-covoiturage est une application pour les trajets domicile-travail, Karos a pour vocation de transformer la voiture en un nouveau moyen de transport collectif. **Cela permet de mettre en relation** les conducteurs et passagers afin qu'ils partagent leurs trajets quotidiens, en combinaison avec les transports en commun.

Les horaires de la ligne 09 (La Breille-les-Pins – Saumur et Saumur – La Breille-les-Pins) sont disponibles en mairie de La Breille-les-Pins





ACTIONS EVS NORD SAUMUROIS

Espace Jeunesse :

L'espace Jeunesse de l'EVS Nord Saumurois, accueille les jeunes de 11-17 ans sur deux espaces dédiés : le Mégafun à Vivy et le Relais Jeunes à Brain-sur-Allonnes, pour se retrouver, s'amuser et concrétiser des projets !

Une équipe d'animateurs dynamiques accueille les jeunes dans une ambiance conviviale pour partager des activités variées, projets, sorties et séjours tout au long de l'année.



Horaires d'ouverture

Rendez-vous les : mercredis de 10h à 18h30
 vendredis de 17h à 19h (22h en cas de soirée)
 samedis de 14h à 18h

Et pendant les vacances scolaires :

Lundis, Mardis et Jeudis : de 12h à 18h30
 Mercredis et Vendredis : de 10h à 18h30

En plus des horaires habituels, le Relais Jeunes de Brain sur Allonnes vous ouvre ses portes les mardis soirs de 17h30 à 18h30 pour construire ensemble vos projets.

Contacts :

Mégafun : 06 58 95 80 56 Relais Jeune : 07 66 40 51 00
 Adhésion annuelle de 7€ pour l'accès aux accueils libre et activités gratuites.
 Tarification supplémentaire selon certaines activités, sorties ou séjours.
 N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information.
 À bientôt à l'Espace Jeunesse !

L'îlot Mômes :

Découvrez l'île aux Mômes, un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) convivial pour les enfants de moins de 6 ans et leurs proches.
 Venez jouer, discuter et échanger avec d'autres familles, le tout gratuitement, anonymement et en toute confidentialité !
 L'île aux Mômes vous attend pour des moments de partage et de complicité !

Ouverture tous les mardis (sauf durant les vacances scolaires) de 10h00 à 12h00



Transport Solidaire :

Le Transport Solidaire, une initiative citoyenne pour vous faciliter vos déplacements de la vie quotidienne !

Avec le soutien des communes du territoire et l'engagement d'habitants bénévoles, le Transport solidaire de l'EVS Nord Saumurois vous propose un service de transport, et ce sans conditions de ressources.

Un rendez-vous médical ? Des courses à faire ? Visiter un proche ? Un entretien professionnel ? Des démarches administratives ?...

N'hésitez pas à appeler pour organiser vos trajets et profiter de ce réseau de solidarité locale !

Conditions : Cotisation : 7€/an - Participation 0,40 cts /km

Contact : 02.41.40.48.83 ou 06.78.97.53.07





Vous souhaitez être plus à l'aise avec certains sujets numériques,
approfondir vos connaissances ?

Inscrivez-vous aux ateliers multi-thèmes

**17 JANV.
14 MARS
23 MAI**

EVS Nord Saumurois
La Petite Hurtaudière
Brain-sur-Allonnes

**24 JANV.
21 MARS
23 MAI**

Hôtel de Ville
Salle du Conseil municipal
8 place St Médard
Neuillé

**07 FEV.
04 AVR.
06 JUIN**

hôtel de Ville
4 rue Saumuroise
La Breille-Les-Pins

**28 FEV.
25 AVR.
20 JUIN**

Espace Loisirs - salle
Mégafun
rue de Bassauge
Viuy

+ d'infos et inscriptions auprès de :

Okan Onal Anjou numérique au 06 02 02 64 66 / o.onal@anjou-numerique.fr



La commune a signé un partenariat avec AXA France pour faire bénéficier d'un tarif préférentiel pour une complémentaire santé aux habitants de la commune



Jusqu'à - 20 % sur vos contrats santé⁽¹⁾

Les avantages de l'offre « Assurance Santé pour votre commune » :

- 1 Une **complémentaire santé modulable** selon vos besoins.
- 2 Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune.
- 3 Une **offre simple et accessible à tous**, sans questionnaire médical.
- 4 Un **accès à des services innovants** : chat prévention médical et social, second avis médical...
- 5 Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous.



Pour toute demande d'information ou de devis, contactez votre conseiller :

Patricia Liegeard

06 83 34 41 21

patricia.liegeard.am@axa.fr

(1) Voir conditions auprès de votre conseiller.

AXA France Vie. S.A. au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • **AXA Assurances Vie Mutuelle.** Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 • **AXA France IARD.** S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre • **AXA Assurances IARD Mutuelle.** Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex • **AXA Assistance France.** Société anonyme de droit français au capital de 43 723 694 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 311 338 339 et dont le siège est situé au 8-10 rue Paul Vaillant Couturier 92240 Malakoff • **Entreprises régies par le Code des Assurances.**

Offre réservée aux nouveaux clients en Santé.





Domons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

Trions mieux ensemble !



DÉCHÈTERIES



ERREURS FRÉQUENTES

<p>Lors de la collecte du bac emballages, les agents retrouvent encore trop de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Sacs noirs et opaques → Produits d'hygiène à usage unique → Papier <p>Dans le point d'apport volontaire papiers →</p>	<p>→ Objets en plastique</p> <ul style="list-style-type: none"> → Appareils électroniques → Pièces métalliques → Tuyaux d'arrosage <p>À la déchèterie →</p>
--	--

OUTILS CONNECTÉS À VOTRE SERVICE

Appli Kyrielle



- Localisez les points d'apport volontaire près de chez vous, retrouvez les consignes de tri, activez les notifications de collecte et faites vos démarches en ligne 24/24h sur notre site Internet ou sur l'appli mobile

Kyrielle / Saumur Agglopropreté
201 Boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR
02 41 50 44 67 / accueil@aggloproprete49.fr
www.saumur-aggloproprete.fr



Conception : Service Communication CAVI | Crédits Photo : Céline, Valéon.com | Imprimé : VALDECOM - SAUMUR | Papier certifié PEFC issu de bois provenant d'origine

SAUMUR
(Le Clos Bonnet) - 60 rue du Tunnel
→ DU LUNDI AU SAMEDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

VERNANTES
La Maladrie
→ LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30
→ SAMEDI de 9h à 12h

ST-LAMBERT-DES-LEVÉES
(Bellevue) Route du Vieux Vivy
→ DU LUNDI AU SAMEDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
→ DIMANCHE de 9h30 à 12h

LONGUÉ-JUMELLES
Z.I. La Métairie
→ DU LUNDI AU SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

MONTREUIL-BELLAY
(Champ de L'îleau) Les Quints
→ LUNDI, MARDI, MERCREDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30
→ JEUDI de 9h à 12h
→ SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

GENNES-VAL-DE-LOIRE
Z.A. des Sabotiers - Route de Doué
→ LUNDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30
→ MERCREDI ET SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

ALLONNES
Rue St-Jean-des-Bois
→ LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI de 9h à 12h
→ MARDI ET SAMEDI de 13h30 à 17h30

DOUÉ-EN-ANJOU
Z.I. La Saulaie - Rue des Fougerons
→ LUNDI, MARDI ET VENDREDI de 9h à 12h
→ JEUDI de 13h30 à 17h30
→ MERCREDI ET SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

IMPORTANT

<p>→ Tout contenu ou contenu non conforme sera refusé.</p> <p>→ Tout déchet en dehors du bac ne sera pas collecté.</p>	<p>→ Orientez les poignées des bacs côté rue pour faciliter la collecte par les agents.</p> <p>→ Lavez votre bac régulièrement pour votre hygiène et celle des agents de collecte.</p>
--	--



CONSIGNES DE TRI

RETRouvez les déchets acceptés et refusés dans l'appli Kyrielle !

EMBALLAGES

En vert ou en noir obligatoirement



PAPIERS

+ Emballages et boîtes en carton

+ Emballages en métal

+ Bouteilles et flacons en plastique

+ Films, sacs, pochette en plastique

VERRE

+ Bouteilles, magasines et publicités

+ Courriers, feuilles et enveloppes

BIODÉCHETS

+ Bocaux et pots

+ Déchets végétaux

+ Déchets alimentaires, épluchures...

+ Cendres pilées

+ Déchets ménagers

+ Déchets non recyclables

ORDURES MÉNAGÈRES

+ Uniquement dans votre bac

+ Collecte en point volontaire

+ Le resto des déchets dont...

+ Déchets non recyclables

GROS CARTONS

+ Cartons pliés

+ Déchets ménagers

+ Déchets non recyclables

2025		COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS											
		JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL		
		A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B
		Mercredi 3	Mercredi 4	Mercredi 5	Mercredi 6	Mercredi 7	Mercredi 8	Mercredi 9	Mercredi 10	Mercredi 11	Mercredi 12	Mercredi 13	Mercredi 14
		Mercredi 17	Mercredi 18	Mercredi 19	Mercredi 20	Mercredi 21	Mercredi 22	Mercredi 23	Mercredi 24	Mercredi 25	Mercredi 26	Mercredi 27	Mercredi 28
		Mercredi 29	Mercredi 30	Mercredi 31									
SEPTEMBRE		MAI			JUIN			JUILLET			AOÛT		
		A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B
		Mercredi 1	Mercredi 2	Mercredi 3	Mercredi 4	Mercredi 5	Mercredi 6	Mercredi 7	Mercredi 8	Mercredi 9	Mercredi 10	Mercredi 11	Mercredi 12
		Mercredi 15	Mercredi 16	Mercredi 17	Mercredi 18	Mercredi 19	Mercredi 20	Mercredi 21	Mercredi 22	Mercredi 23	Mercredi 24	Mercredi 25	Mercredi 26
		Mercredi 29	Mercredi 30										
OCTOBRE		NOVEMBRE			DÉCEMBRE			AVRIL			Mai		
		A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B
		Mercredi 1	Mercredi 2	Mercredi 3	Mercredi 4	Mercredi 5	Mercredi 6	Mercredi 7	Mercredi 8	Mercredi 9	Mercredi 10	Mercredi 11	Mercredi 12
		Mercredi 15	Mercredi 16	Mercredi 17	Mercredi 18	Mercredi 19	Mercredi 20	Mercredi 21	Mercredi 22	Mercredi 23	Mercredi 24	Mercredi 25	Mercredi 26
		Mercredi 29	Mercredi 30										

1 Vous habitez...

A. BLOU | LA BREILLE-LES-PINS | MOULIHERNE
NEUILLET | S'PHILBERT-DU-PEUPLE

B. BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX | DOUÉ-LA-FONTAINE
ÉPIEDS (UNIQUEMENT BIZAY) | S'MARTIN-DE-LA-PLACE | VIVY

2 Votre jour de collecte est le MERCREDI

Grâce à la couleur figurant sur le calendrier, sortez le bac adéquat la veille au soir et rentrez-le une fois la collecte réalisée.

Emballages recyclables ou Ordures ménagères

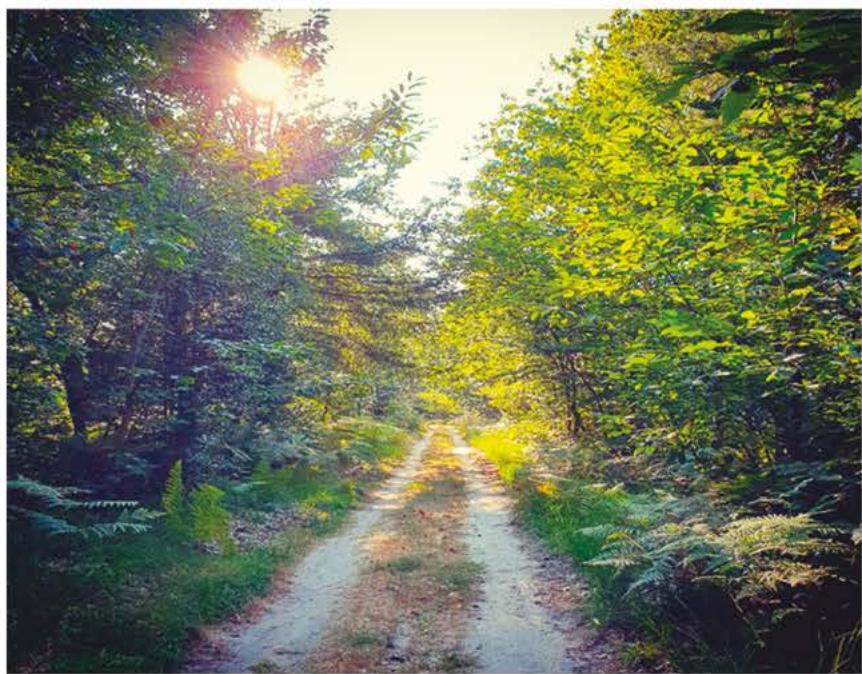
3 Votre type de collecte

Toutes les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour férié et cela jusqu'au samedi. Ces reports de collecte sont notés en bleu dans le calendrier.

4 Jour férié = collecte reportée

Toutes les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour férié et cela jusqu'au samedi. Ces reports de collecte sont notés en bleu dans le calendrier.





Toutes les photos des pages de couverture sont issues du concours photos.